

Élimination de BCE et création du Fonds de revenu Bell Canada

Le 11 octobre 2006



Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans la présentation ci-jointe, comme l'orientation financière de 2006, la proposition de convertir Bell Canada en fiducie de revenu (la « Fiducie »), les distributions en espèces initiales de la Fiducie, le ratio de paiement cible et d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques, sont des déclarations prospectives. Les résultats ou événements prévus dans ces déclarations pourraient différer sensiblement des résultats ou événements réels. Ces déclarations sont assujetties à d'importants risques, incertitudes et hypothèses, qui sont résumés ci-dessous. Vous êtes mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces déclarations prospectives.

Hypothèses importantes – Un certain nombre d'hypothèses ont été faites par BCE dans la préparation de l'information prospective énoncée dans la présentation ci-jointe. En particulier, nous avons supposé, entre autres hypothèses, un montant d'encaisse disponible pour distribution en 2007 d'environ 2,1 milliards \$, un ratio de paiement cible initial de 85 % et un nombre estimatif pro forma de parts en circulation d'environ 812 millions. De plus, le montant initial d'encaisse disponible pour distribution de la Fiducie en 2007 reflète des perspectives commerciales préliminaires pour BCE, à l'exclusion de Bell Aliant, qui reposent sur certaines tendances et hypothèses financières et opérationnelles prévues pour 2007. Nous avons également supposé que les facteurs déterminants du BAIIA de Bell Canada en 2007 seraient les tendances et hypothèses suivantes : augmentations du PMU (produit moyen par unité), contribution plus élevée des secteurs de croissance au BAIIA, valeur plus élevée tirée de nos secteurs traditionnels par une réduction au minimum du déclin de nos services interurbains et une stabilisation des réductions de nos SAR résidentiels, et mise à contribution de notre nouvelle structure de coûts. Ces tendances et hypothèses financières et opérationnelles pour 2007 représentent des perspectives commerciales préliminaires pour 2007 et non pas l'orientation annuelle officielle de BCE pour 2007.

Risques importants

Risques relatifs à l'arrangement – Pour que le plan d'arrangement proposé (l'« arrangement ») puisse être conclu, il est nécessaire, entre autres conditions : (i) que l'approbation des actionnaires soit obtenue, (ii) que la totalité des approbations gouvernementales et réglementaires, des approbations d'autres porteurs de titres et des autres consentements nécessaires soient obtenus, (iii) que les droits de dissidence ne soient pas exercés au-delà d'un niveau d'actions ordinaires en circulation approuvé par le Conseil de BCE et (iv) que les lois ou politiques relatives à l'impôt sur le revenu ou aux télécommunications ou d'autres lois ou politiques ne fassent pas l'objet de modifications ayant un effet négatif important sur les transactions prévues par l'arrangement. Par ailleurs, le Conseil de BCE et le Conseil de Bell Canada pourront chacun décider, à leur discrétion, de ne pas aller de l'avant avec l'arrangement. Ces conditions pourraient ne pas être remplies ou elles pourraient ne pas être remplies d'une façon satisfaisante pour BCE ou Bell Canada, auquel cas l'arrangement proposé pourrait être modifié, restructuré ou abandonné.

Risques relatifs à la Fiducie - Pour ce qui touche le bénéficiaire et l'encaisse disponible pour distribution, la Fiducie dépendra entièrement de ses filiales d'exploitation. Même si BCE a déterminé des distributions annuelles en espèces initiales par part et un ratio de paiement cible initial, il ne peut y avoir d'assurance concernant les sommes réelles qui seront distribuées ou le ratio de paiement réel. Le montant réel des distributions en espèces versées relativement aux parts de la Fiducie dépendra de divers facteurs, qui sont tous assujettis à un certain nombre de risques et à d'autres facteurs indépendants de la volonté de la Fiducie et de BCE. Les distributions ne sont pas garanties et elles fluctueront en fonction de la performance des filiales d'exploitation de la Fiducie.

Risques généraux pour l'entreprise – Les déclarations prospectives faites dans la présentation ci-jointe sont également assujetties à divers risques qui pourraient avoir des effets négatifs sur les activités de BCE et qui pourraient causer des écarts importants entre les résultats réels et les attentes actuelles. Pour une description de ces autres risques, consulter le Rapport de gestion de BCE pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, tel que mis à jour dans les Rapports de gestion du premier et du deuxième trimestres de 2006 de BCE. L'orientation annuelle de BCE pour 2006 est également assujettie aux hypothèses décrites dans les documents ci-dessus. Se reporter également au communiqué de presse de BCE daté du 11 octobre 2006 pour plus de détails relatifs aux risques et hypothèses applicables. Les déclarations prospectives contenues dans la présentation ci-jointe représentent nos attentes en date du 11 octobre 2006 et, par conséquent, peuvent changer après cette date. Toutefois, nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser l'une ou l'autre des déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouvelles informations ou autrement.



Michael Sabia
Chef de la direction
BCE et Bell Canada

Simplification et création de valeur

- ▶ **BCE sera éliminée**
- ▶ **Création du Fonds de revenu Bell Canada**



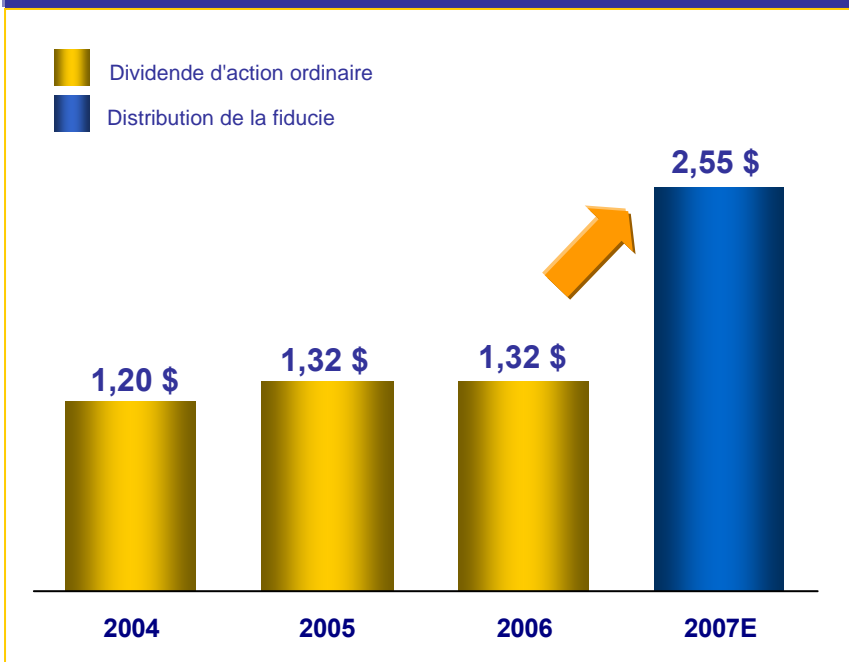
Justification de la transaction

- 1 Nous n'avons plus besoin d'une société de portefeuille**
 - La restructuration des actifs de BCE est à peu près terminée
- 2 Elle crée de la valeur pour les actionnaires grâce à des distributions en espèces accrues**
 - Les obligations fiscales augmenteront sensiblement pour 2007
- 3 Elle maintient la structure concurrentielle du marché des capitaux dans le secteur des télécoms**
- 4 Elle accroît la visibilité des activités de l'entreprise**
 - La transformation de l'entreprise est plus avancée que prévu

Mandat de Bell Canada

- ▶ **En tant que fiduciaire, Bell Canada continuera de réaliser son plan stratégique actuel**
 - Investissement dans les services de croissance
 - Transformation de l'entreprise
 - Service client différencié
- ▶ **Distribution en espèces initiale de Bell Canada de 2,55 \$**
 - Hausse de 1,23 \$ comparativement au dividende d'actions ordinaires
 - Ratio de paiement cible de ~85 %
- ▶ **Bell Aliant conserve son orientation régionale**
 - Offre d'intégrer Bell Nordiq

Distributions accrues aux actionnaires



Continuer de bâtir la compagnie de téléphone de la nouvelle génération



George Cope
Président et chef de l'exploitation
Bell Canada

Progrès de l'exploitation

Priorités clés de l'exploitation

- ▶ Comportement de leader en matière de prix
- ▶ Meilleure exécution au chapitre de la marque et du marketing
- ▶ Efficacité de la distribution
- ▶ Différenciation régionale
- ▶ Priorité tactique aux activités traditionnelles
- ▶ Priorité continue à la réduction des coûts



- ▶ Augmentation du produit moyen par unité (PMU) dans tous les secteurs de croissance
- ▶ Valeur accrue des activités traditionnelles
 - Réduction du déclin de l'interurbain
- ▶ Accélération de la réduction des coûts
- ▶ Stabilisation de la marge du BAIIA

La transformation de l'entreprise progresse bien

Une meilleure performance en 2007

Priorités clés de l'exploitation

- ▶ Comportement de leader en matière de prix
- ▶ Meilleure exécution au chapitre de la marque et du marketing
- ▶ Efficacité de la distribution
- ▶ Différenciation régionale
- ▶ Priorité tactique aux activités traditionnelles
- ▶ Priorité continue à la réduction des coûts



Priorités reconduites en 2007

- ▶ Investissement régulier dans les nouvelles plates-formes de croissance
- ▶ Innovations en marketing
- ▶ Contribution plus élevée des secteurs de croissance au BAIIA
- ▶ Maintenir l'accent sur la réduction des coûts
- ▶ Stabilisation de la réduction des SAR résidentiels



Amélioration de la rentabilité de l'exploitation et la contribution aux flux de trésorerie disponibles en 2007

Siim Vanaselja
Chef des affaires financières
BCE et Bell Canada

Avantages de la conversion

- ▶ **Accroissement notable de l'efficience fiscale**
 - C'est le moment optimal, car les abris fiscaux seront pleinement utilisés au premier semestre de 2007
 - On prévoit une hausse substantielle des impôts en espèces à payer dès le début de 2008
- ▶ **Accroissement des flux de trésorerie futurs, en vue de financer des distributions en espèces plus élevées, la poursuite de la croissance, ainsi que le service et le remboursement de la dette**
- ▶ **Simplification de la structure de l'entreprise, grâce à l'élimination de BCE**
- ▶ **Réduction du coût du capital**

Augmentation importante des distributions en espèces aux actionnaires

Perspectives de l'encaisse distribuable

(en millions \$, sauf indication contraire)	2007E
BAIIA – dépenses en immobilisations⁽¹⁾	3 200–3 400
Coûts en espèces additionnels :	
Programmes d'avantages sociaux - net	(250)—(275)
Service de la dette ⁽²⁾	(825)—(875)
Impôts en espèces	(50)—(75)
Encaisse disponible pour distribution	~2 100
Ratio de paiement initial	~85 %
Distribution en espèces initiale totale	~1 800
Distribution de Bell Aliant à Bell (en fonction des chiffres de 2006)	~275
Encaisse totale à distribuer	~2 070
Nombre pro forma de parts en circulation	~812M
Distribution en espèces initiale par part	2,55 \$

Préserve la souplesse

- Le ratio de paiement préserve la souplesse financière
- Nous prévoyons établir des disponibilités de caisse suffisantes, de plus de 300 M\$, qui croîtront au rythme de nos activités



⁽¹⁾ À l'exclusion de Bell Aliant et de BGM, et de la monétisation pro forma de TéléSAT

⁽²⁾ Comprend les coûts de la titrisation de créances

Incidence sur les actions privilégiées et la dette

Actions privilégiées

- ▶ Offre publique d'achat d'environ 2,8 G\$ d'actions privilégiées de BCE et de Bell
 - Seraient autrement classées derrière la dette de second rang
 - On utilisera le solde de caisse et le produit de la monétisation de Télésat

Dette à long terme

- ▶ Obligations d'environ 2 G\$ avec certains droits de consentement
 - Nous amorcerons des discussions avec les porteurs d'obligations
 - Pourraient être refinancées

Évaluations du crédit

- ▶ Pas de changement dans les cibles de la structure du capital
- ▶ Résultats des révisions des agences d'évaluation :
 - DBRS A faible / stable
 - S&P BBB+ / stable
 - Moody's Baa1 / négatif
- ▶ L'entreprise conserve des cotes de premier choix

Financement des actions privilégiées

Source des fonds (en G\$)

Solde de caisse disponible	~1,8
Monétisation de Télésat	~1,0
	<hr/>
	~2,8

Structure du capital

	<u>Cible</u>	<u>T2 2006</u>
Dette nette/ BAIIA	1,5x – 2,0x	1,9x
BAIIA/intérêt	≥ 8,0x	7,6x



**Simplification de la structure du capital de BCE,
sans changer le profil de risque**

Orientation financière

- ▶ **On réaffirme l'orientation de 2006⁽¹⁾**
- ▶ **Amélioration de la performance pour 2007**
 - L'orientation sera fournie en décembre 2006

Perspectives financières pour 2006

Bell Canada

Croissance des produits	1 % - 3 %
Économies	700 M\$ - 900 M\$
Marge du BAIIA	Stable
Intensité du capital	16 % - 17 %

BCE

BPA	1,80 \$ - 1,90 \$
Flux de trés. disponibles	700 M\$ - 900 M\$



(1) Confirmation la plus récente : le 2 août 2006.

Calendrier

Étapes	Dates cibles
1. Mise à la poste de la circulaire d'information	Décembre 2006
2. Assemblée extraordinaire des actionnaires	Janvier 2007
3. Conclusion de l'offre publique d'achat des actions privilégiées	↓
4. Obtention des autres approbations <ul style="list-style-type: none">• Approbation du tribunal• Approbation du CRTC	
5. Clôture et conversion	31 janvier 2007

- ▶ **La conversion sera complétée à travers le plan d'arrangement**
- ▶ **Elle nécessite un vote à la majorité des deux tiers des actionnaires**
- ▶ **Les modalités sont simples : échange d'une action pour une part de la fiducie**